

Vinezac, le 29 mai 2017,

Cher Président, Madame, Monsieur,

Je vous écris ce courrier en réponse à votre lettre du 22 mai 2017. Je comprends tout à fait votre exaspération.

Depuis que j'ai entrepris la démarche de me présenter aux élections législatives, j'ai fait de l'égalité d'accès aux télécommunications et au numérique une priorité. Il est essentiel de comprendre que l'un des problèmes majeurs de la ruralité au 21ème siècle est la fracture numérique. Elle conditionne les politiques d'aménagement d'un territoire. L'accès aux télécommunications permet le désenclavement d'un territoire et de le revitaliser.

Pour répondre à vos demandes :

Si je suis élue, je m'engage à faire tout ce qui sera possible et nécessaire afin que l'obligation de service universel de la téléphonie fixe soit respectée par Orange. L'État doit faire en sorte que l'opérateur respecte ses engagements. L'Etat doit veiller à ce que l'opérateur respecte ses obligations d'entretien, de maintenance et de suivi. L'opérateur doit anticiper les défaillances et les dégradations. Il en va aussi de votre sécurité.

Comme indiqué dans mon programme, je m'engage à accélérer la couverture de toute la circonscription d'un réseau de téléphonie de qualité et d'un internet haut débit pour revitaliser le territoire, pour créer des emplois, pour développer une économie collaborative et pour améliorer la vie quotidienne de tous.

Je m'engage à étudier, avec vous et avec les parties prenantes du dossier, la création d'un relais efficient pour les réseaux mobiles.

Je vous remercie de votre invitation pour votre fête du 13 août prochain.

Je vous prie d'agréer, Cher Président, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Bien à vous,

Amandine Mollier
Candidat.e centriste et humaniste indépendante
Élections Législatives 11 et 18 juin 2017